

L'ULB et la VUB veulent créer une école multilingue

ENSEIGNEMENT Le projet des deux recteurs commence par le secondaire, en 2020

- Les deux recteurs lancent un appel aux politiques.
- Pour eux, c'est une évidence dans une société ouverte, une ville cosmopolite.
- Et un bienfait attesté par la recherche.

C'est une école où l'on apprend, en français, le sens, l'art, le poids d'une langue. Les maths et les sciences en anglais. La géographie et l'histoire en néerlandais. C'est l'école multilingue que les recteurs de l'ULB et de la VUB veulent créer. Des mois qu'ils mûrissent, avec leurs experts, ce projet... A la veille du scrutin, Yvon Englert et Caroline Pauwels, bousculant les lois et la Constitution, lancent un appel aux politiques : « *Faisons-le, on est prêts !* »

« Le multilinguisme, une évidence »

Leur plaidoyer - qu'ils déroulent dans les langues de Molière et Vondel après avoir proposé celle de Shakespeare -, les deux recteurs le fondent d'abord sur une conviction forte : la force du multilinguisme, dans une société ouverte, une ville cosmopolite. « *L'apprentissage des langues est un paramètre clé pour le vivre-ensemble, l'accès à la culture, l'accès à l'autre*, insiste Yvon Englert. *Une langue, c'est un élément important pour apprendre à mieux se comprendre.* »

Les deux académiques balaisent au passage les craintes, si vives voici quelques années encore, de voir l'enseignement multilingue nuire à la maîtrise de la langue maternelle... « *Certains psys prédisaient même des retards aux jeunes scolarisés dans une autre langue*, se souvient Yvon Englert. *Alors qu'aujourd'hui, l'intérêt du multilinguisme est bien documenté par les pédagogues et les psychologues du développement. Clairement, c'est positif. Oui, il y a des discussions sur le fait de savoir à quel point ça l'est. Mais il y a un très large consensus pour dire que ça ne comporte pas de risques, que les capacités langagières des jeunes ne seront pas moins bonnes s'ils sont élevés de manière trilingue, que leur faculté d'acquiescer une autre langue se-*

ra améliorée de manière substantielle. »

Caroline Pauwels en est tout aussi convaincue, insistant par ailleurs « *sur l'effet égalisateur de cette forme d'enseignement. Toutes les langues sont sur le même pied, il n'y en a pas une dominante, puis une deuxième et une troisième* ». Dans une ville cosmopolite comme Bruxelles (184 nationalités), l'idée fait d'autant plus sens, plaident, en chœur, les deux universités. Une réalité sociétale, une nécessité pour le marché de l'emploi. Pourtant, à l'heure actuelle, seules les écoles européennes sont multilingues. « *Mais tout le monde n'y accède pas. Et le coût est très élevé, relève encore la rectrice de la VUB. Il faut normaliser le multilinguisme dans notre ville.* »

D'où leur projet d'école secondaire, pour commencer - au nom du pragmatisme, pas de la pédagogie - « *non confessionnelle, pluraliste* », sourit Caroline Pauwels. « *A Bruxelles, il y a un besoin important de nouvelles places d'écoles*, rappelle Yvon Englert. *Or, les manques sont surtout dans le secondaire. Comme nous devons trouver des financements pour notre projet, nous inscrire là où les besoins sont indiscutables et où les financements devront de toute façon être dégagés nous paraît une bonne idée. Mais on préférerait commencer au jardin d'enfants.* »

Une école secondaire où les cours sont donnés en trois langues, avec une langue attribuée, pour de bon, à chaque matière. Et la même quantité d'heures de cours dans chaque langue. Si on a le français comme langue maternelle, on peut ainsi choisir d'apprendre les maths en version francophone, mais prendre histoire et géo en néerlandais, les sciences en anglais... « *Les études montrent que non seulement la langue maternelle n'est pas impactée, mais aussi que l'apprentissage des matières se déroule très bien dans une autre langue* », expliquent les experts. Qui insistent : aucune langue n'est prépondérante ni su-

périeure, les enfants se les approprient toutes. « *Pour que cela fonctionne, il y a certaines conditions à respecter*, précise Caroline Pauwels. *Comme le nombre d'heures ou la composition des classes.* » Quid du choix : anglais, néerlandais, français ? « *Sur ce point, notre idée n'est pas mûre, elle doit progresser, reconnaît*

Yvon Englert. *Les écoles européennes offrent un faisceau de langues maternelles et plein de combinaisons possibles. Nous, on va être contraints par les réalités.* »

« L'enrichissement est extraordinaire »

Depuis leur entrée en fonction, les deux recteurs n'ont eu de cesse de travailler ensemble - avec ce projet, mais aussi la création d'un pôle universitaire sur le site des anciennes casernes à Ixelles - et d'inscrire leurs universités dans la ville. « *Cela nous conduit naturellement à nous poser des questions, à nous demander si nous ne sommes pas les bonnes personnes pour créer certains déclics.* » Et puis il y a ce constat, qui voit une grande partie des générations de jeunes s'inscrire à l'université. « *Nous développons donc une attention particulière pour l'enseignement obligatoire et des actions de soutien aux jeunes parce qu'il y a un continuum qui s'est accentué entre le secondaire et le supérieur*, poursuit Yvon Englert. *Se connecter à l'enseignement*

obligatoire, c'est préparer ceux qui vont arriver chez nous. On veut participer au développement de la ville, de la citoyenneté des générations futures... »

Voilà pour la responsabilité sociétale, mais il en est aussi une académique. « *On veut accompagner cette école multilingue, poursuivre nos recherches sur ce projet pilote* », souligne Caroline Pauwels. L'ULB a déjà tenté pareille expérience en s'impliquant dans deux écoles plurielles (deux établissements à pédagogie active inaugurés en 2017 à Molenbeek). « *L'enrichissement est extraordinaire, tant pour eux que pour nous*, insiste le recteur. *Cela nous conforte dans l'idée que nous impliquer dans un projet comme l'école multilingue a beaucoup de sens. Le fait de pouvoir s'arc-bouter sur les universités, c'est un avantage. C'est un apport considérable pour nos départements de pédagogie, de linguistique, de suivre une expérience comme ça.* » Les deux universités veulent donc « *être parties prenantes* » au projet qu'elles lancent. « *La volonté de s'impliquer est mieux rencontrée si on est dans le pouvoir organisateur*, estime Yvon Englert. *On le voit avec les écoles plurielles, à qui on donne un support, une implication de la communauté université*

taire, pas d'argent. »

« Faisons-le »

Reste, pour ouvrir cette école en 2020 comme en rêvent les deux recteurs, à convaincre les politiques (puis à changer les lois, lire ci-contre). « A partir du moment où on a une conviction forte qu'il faut le faire, s'il y a des obstacles, il faut voir comment on les surmonte, pas se dire que ça ne va pas parce qu'ils existent. C'est absurde si on prend un pas de recul et qu'on regarde le monde autour de nous », lance Yvon Englert. « Ce serait bien si on pouvait avancer, embraye Caroline Pauwels. Notre projet est fondé sur des éléments objectifs. Nous mettons tous les arguments sur la table, nous espérons qu'une série d'acteurs seront prêts à en discuter avec nous. » Le recteur de l'ULB relance : « Notre message à destination du monde politique, c'est une vision académique et de développement humain, qui n'a pas réellement de raison d'être instrumentalisée politiquement, mais plutôt d'être soutenue. Ce qu'on espère, c'est un soutien du monde politique. » Et le tandem de lancer, le regard un brin cynique : « Dans notre projet, les

langues ne sont pas hiérarchisées, on espère donc que ce ne sera vécu par personne comme une menace pour sa langue. »

Bref ? « On est prêts, on veut participer, accompagner, être à la table, faisons-le ! », s'enthousiasme Caroline Pauwels. « Plus que ça, soutenez-nous », conclut Yvon Englert. ■

VÉRONIQUE LAMQUIN
MARIE THIEFFRY

RÉALISATION

Des obstacles juridiques... et politiques ?

L'école multilingue verra-t-elle le jour à Bruxelles ? C'est une équation à deux inconnues (majeures). D'une part, l'arsenal législatif qui, pour l'heure, est synonyme d'obstacle. Et, de l'autre, la volonté politique. « On sait que tout ce qui relève des langues est compliqué », pointent les deux recteurs. Lesquels veulent croire que le projet est assez fort pour vaincre les réticences communautaires. Ou suffisamment en phase avec les réalités (et nécessités) bruxelloises pour s'imposer. Ils ont du reste déjà commencé leur lobby,

en coulisses. Et peuvent se targuer du soutien de Beci (les patrons bruxellois)... Mais aussi, selon nos informations, de Rudi Vervoort (PS) et Guy Vanhengel (Open VLD). Lesquels nous confirment par ailleurs avoir déjà commandé une étude sur la faisabilité juridique, dont les résultats devraient être connus avant les élections.

Reste, toutefois, à surmonter le droit. Qui, pour l'heure, prévoit qu'une école doit être considérée comme appartenant exclusivement à une Communauté ; des sections francophone et néerlandophone d'une école (mais aussi d'une crèche) ne peuvent d'ailleurs être placées sous la même direction. Seule issue : l'immersion, autorisée jusqu'à 75 % du temps scolaire. A l'heure actuelle, Bruxelles compte 18 écoles primaires et 15 écoles secondaires francophones en immersion néerlandophone. Côté flamand, l'immersion n'est autorisée qu'en secondaire, pour un maximum de 20 % des cours.

V.L.A.
M.T.H.